

Edito de M. le Sénateur-Maire



Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal de la Ville de Talange œuvre depuis des années pour que chaque Talangeois puisse accéder à un logement décent et pourquoi pas, devenir propriétaire de son habitation. Cette ambition me tient vraiment à cœur, c'est la raison pour laquelle le «**Salon de l'Habitat et de l'Accession Sociale à la propriété**» se tiendra de nouveau cette année.

Grâce à nos nombreux partenaires qui seront présents lors de cette rencontre, devenir propriétaire est possible aujourd'hui. Sous certaines conditions, vous pourrez acheter un logement au prix d'un loyer mensuel modéré. C'est ce que l'on appelle, l'accession sociale à la propriété.

Venez nombreux les **24 et 25 Juin prochains de 10h à 18h à la Salle M. Baquet**, je vous y invite très cordialement. Nos équipes se tiendront à votre disposition pour répondre à vos questions et vous faire découvrir les projets en cours de réalisation et ceux à venir.

Votre dévoué,
Patrick ABATE

Elections



Elections Législatives : les dimanches 11 et 18 juin

Dans le cadre des prochaines élections, la Municipalité vous rappelle que 10 bureaux de vote seront ouverts dans la commune.

Implantation des bureaux de vote :

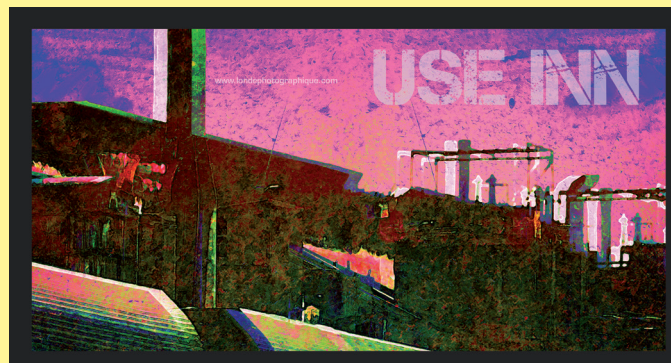
- Ecole élémentaire Jean Burger : Bureaux 1 à 5
- Ecole maternelle Elsa Triolet : Bureaux 6 à 8
- Ecole maternelle Emile Zola : Bureaux 9 à 10

Ouverture des Bureaux de vote : de 8h à 18h sans interruption.

Pour voter, il vous suffit de vous présenter dans votre bureau de vote muni d'une pièce d'identité.

Si vous souhaitez participer aux opérations de vote en tant que bénévole ou pour tout autre question concernant les élections, vous pouvez contacter le service élections soit par téléphone (03 87 70 87 87) soit par mail (mairie@mairie-talange.fr).

Exposition



USE INN

réalisée par Robert VOIRGARD

Venez découvrir l'exposition en Mairie de Talange
aux horaires d'ouverture jusqu'au 30 juin prochain.



Conservatoire Municipal

Concert de l'orchestre d'harmonie

Samedi 3 juin à 20h00 - Salle des Fêtes de Bouzonville
Dans le cadre du week-end culturel du pays des 3 frontières

«Mon 1^{er} concert» et conte musical
«Si le cirque m'était chanté»

Mercredi 21 juin à 18h - Théâtre J. Brel - Entrée Libre
Concert des débutants et conte par les classes d'éveil musical.
Restauration rapide proposée par l'APEC entre 19h00 et 20h00

Concert de fin d'année

Mercredi 21 juin à 20h - Théâtre J. Brel - Entrée Libre

Concert de fin d'année du Conservatoire et remise des diplômes et prix des élèves récompensés aux examens de fin de cycle.



«Mon 1^{er} Concert»

Vendredi 23 juin à 18h30 - Théâtre J. Brel - Entrée Libre

Concert du chœur d'enfants, de l'atelier vocal des jeunes, de la classe d'orchestre et de l'orchestre des jeunes
Mardi 27 juin à 18h30 - Théâtre J. Brel - Entrée Libre



Informations Pratiques

Envie de découvrir ou d'essayer un instrument de musique ?
N'hésitez plus !

Découverte des instruments de musique et initiation avec les professeurs du Conservatoire à partir du 12 juin.

Initiation gratuite sans engagement !

- Vent (trompette, trombone, clarinette, flûte, saxophone)
- Cordes (violon, violoncelle, contrebasse, guitare, guitare basse)
- Percussion (batterie, xylophone, marimba, timbales)
- Claviers (piano, accordéon)

Dans les locaux du Conservatoire Municipal, Rue Joliot Curie
Renseignements : 03 87 70 91 16

Les inscriptions et réinscriptions pour l'année scolaire 2017/2018 s'effectueront du 12 juin au 7 juillet et à partir du 16 août

Les dossiers sont à retirer à l'administration du Conservatoire.

Pour les réinscriptions, possibilité d'imprimer directement le dossier sur le site Internet de la Ville de Talange www.talange.com (Rubrique « Le Conservatoire »)

Concert

L'association Si BK'ar.orgue organise un concert gospel donné par le groupe vocal Sunshine Gospel, sous la direction de Marie-Claude Gury.

Entrée Libre. Pour tous renseignements : 06 86 95 19 99

Sunshine Gospel

DIM. 11 JUIN 2017 16h

EGLISE Jésus Ouvrier

TALANGE

CLTEP

à Talange

Bientôt un jardin PARTAGE

Vous n'avez pas de jardin ?

Vous êtes talangeois

Vous avez envie de semer ! de récolter !

Vous avez envie de manger sainement !

Vous avez envie de partager un moment de détente conviviale et créer des liens !

Renseignements Cltep
1 place des fêtes Talange
03 87 71 52 24
07 83 67 81 14

Alors venez nous rejoindre !

Cadre de vie

Réglementation sur le bruit

Extrait de l'article 6 de l'arrêté municipal 91-2007 relatif à la lutte contre le bruit :

6-1 : Les occupants et les utilisateurs des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre, de jour comme de nuit, toutes dispositions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par leur comportement, leurs activités, les bruits émanant notamment des téléviseurs, chaînes acoustiques (...) et par les travaux qu'ils effectuent.

6-2 : Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, de leur répétition ou de leur intensité, tels que les tondeuses à gazon, motoculteurs (...) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 19h
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h



Réglementation sur le nettoyage des trottoirs

Extrait d'articles de l'arrêté municipal 18-2017 relatif à la propreté et à l'enlèvement des Ordures Ménagères

5 : Sur l'ensemble du ban communal, tout dépôt sauvage d'ordures ou de débris de quelque nature que ce soit, ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits. Sont considérés comme dépôts sauvages :

- Les ordures ménagères non collectées en raison de leur nature, de leur mauvais conditionnement ou d'une présentation en dehors des heures réglementaires.
- Les objets encombrants exclus de la collecte ou présentés en dehors des jours réglementaires.
- Toute matière, objets déposés dans un lieu non autorisé ou à proximité immédiate des lieux de collecte ou des déchetteries.

7-2 : Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un animal de compagnie de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, le trottoir ou la chaussée, les pelouses et massifs de fleurs, les places et les aires publiques destinées ou non aux jeux et à la pratique du sport, leurs abords ainsi que les dépendances des établissements scolaires de la commune.

Toute personne promenant un animal est tenue de prévoir un moyen de récupérer les déjections. Ces ustensiles sont disponibles dans les commerces. Les souillures doivent être ramassées dans un emballage étanche pour être jetées dans la plus proche poubelle.

Vie Municipale

Feu de l'été

Samedi 17 juin à partir de 19h - Place des Fêtes

19h : Bal avec l'orchestre Jo Miller

22h : Feux de l'été

Restauration sur place avec l'association «Le Talangeois»



Déplacement pour la rencontre FC Metz - PSG

Le 18 avril dernier, de jeunes talangeois issus de l'AS Talange, du CMSEA et du CLTEP se sont rendus au Stade St-Symphorien afin d'assister au match Fc Metz - PSG. Cette sortie a été rendue possible grâce à la participation de l'OMS qui a affrété un bus pour le déplacement et fourni les places pour le match.



Tranquillité Vacances

Vous vous absentez de votre domicile cet été ?

Avant de partir en vacances, vous pouvez signaler votre départ grâce au questionnaire que vous pourrez retirer ou compléter directement en mairie ou à la Police Municipale dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances. Ces renseignements sont transmis à la brigade de gendarmerie. Des rondes dans votre secteur et des vérifications des abords de votre habitation peuvent être effectuées au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

En cas d'anomalie, votre contact est prévenu directement ainsi que la Brigade de Gendarmerie.

Ce service est totalement gratuit. Il vous suffit de vous présenter en Mairie de Talange et de remplir une fiche de renseignements.

Pour tous renseignements, contacter la Police Municipale au 03 87 70 87 82.

Concours communal des Maisons Fleuries

Comme chaque année, le concours communal des Maisons Fleuries récompense les plus beaux jardins, balcons et fenêtres des maisons individuelles et immeubles collectifs. Toutes les personnes intéressées pour participer à ce concours peuvent retirer le formulaire d'inscription à l'accueil de la Mairie, des Services Techniques, au FPA, sur le site internet de la commune.

La date limite d'inscription est fixée au 26 juin 2017 au plus tard.

LATS (Animation Talange Seniors)

L'association a été créée en 1973, dénommée alors Association Locale des Personnes Âgées, elle a été rebaptisée Animation Talange Seniors en 2004. Après les présidences de Paul GIRY, Marcel LEDIG, Robert LEDIG et Fernande LANGARD, Roland QUENETTE en a pris la présidence en 2014.

Cette association développe plusieurs activités de Septembre à Juin au Complexe R. Lambert :

- **L'atelier «Danse Folklorique»** : il regroupe 27 personnes chaque lundi de 14h à 17h. Cet atelier fête cette année son 25^{ème} anniversaire. Le répertoire est composé de plus de 300 danses dont 160 chorégraphiées par l'animateur. Les animations en extérieur, au nombre de 25 à 30 chaque année, se déroulent en maisons de retraite de toute la région, en hôpitaux longs séjours, dans les clubs du 3^{ème} âge et festivals. Plus de 70 personnes ont participé à cet atelier depuis sa création.

Le groupe de danse baptisé «*Harmonie et Bien Etre*» est accompagné par André PIACENTINI et son piano à bretelles pour le plus grand plaisir des résidents.

- **L'atelier «Gym Douce»** : composé d'une vingtaine de personnes. Les rendez-vous ont lieu chaque Mercredi de 14h à 15h, sous la direction de Bernadette RENDA, animatrice de la Fédération Seniors Moselle. Ces séances se déroulent dans une parfaite ambiance où le corps et l'esprit sont mis à contribution pour l'entretien de la mémoire et de l'équilibre. La saison se termine avec les Olympiades organisées par la Fédération avec le concours de toutes les associations affiliées de la Moselle.



- **L'atelier «informatique»** : se déroule dans la salle située au 2^{ème} étage de la Maison des Associations.

Cet atelier est encadré par Francis NOUGUIER qui organise son activité sur 13 séances de 2 heures chacune. Mis en place en 2007, plus de 350 seniors y ont participé et se sont vus remettre un diplôme à cette occasion.

- **Le «point de rencontre du jeudi»** : il rassemble de nombreux adhérents(e)s (en moyenne plus de 75 personnes) qui se retrouvent les jeudis de 14h à 16h30. Les activités sont multiples : jeux de société divers, concours de belote, jeux de loto, ou des Conférences sur la santé, la sécurité, le bien être avec le concours de la Fédération Seniors Moselle, la CARSAT ainsi que d'autres organismes. Ces rendez-vous hebdomadaires sont placés sous la direction de Claudine PASQUALOTTO et son équipe de bénévoles et se terminent par un goûter pris en commun.



CONTACT :

Roland QUENETTE au 06 83 93 65 00 / quoland@regie-talange.fr

Vie Municipale

Atelier Jeunes : Potager à partager au pied des immeubles.



7 jeunes, leur animatrice et un éducateur du CMSEA ont consacré 5 jours à un Atelier Jeunes pour créer un potager destiné aux locataires de Moselis, quartier du Breuil, (à côté du local de l'équipe de prévention). Ils récolteront aromates, fruits et légumes et tout ce qu'ils y planteront si chacun, selon son envie, entretient ce jardin.

Les 7 jeunes investis dans cet atelier habitent pour la plupart dans les logements Moselis. Ils ont apprécié ce travail en équipe. Ils ont conçu et construit les bacs, travaillé la terre et réalisé les plantations. «J'ai bien aimé voir les choses prendre forme, créer sans modèle», «Apprendre à planter, c'est utile dans la vie et on pourra transmettre notre savoir par la suite».

Une belle initiative pour inviter les habitants à partager un fruit, un conseil... Un temps de travail convivial mais aussi l'expérience des bacs à compost installés par la CCRM qui, avec le CMSEA, prévoit une information sur leur usage.

Ces Ateliers Jeunes, mis en œuvre par le CMSEA depuis plusieurs années à Talange permettent aux participants de s'investir dans leur ville mais aussi, grâce à un financement de l'État et du CCAS de Talange, de monter un projet de vacances. Cet été, destination Ardèche et sports à dépassement pour nos 7 jardiniers-menuisiers en herbe !

Talange Athlétisme : les préparatifs pour les interclubs

Samedi 8 avril, les sprinters messins, amnévillois et talangeois sont venus faire un regroupement sur la piste du stade M. Baquet pour peaufiner la technique du passage des relais en vue des interclubs dont le premier tour aura lieu à Nancy et le deuxième à Aix-les-Bains.

Une vingtaine d'athlètes ont travaillé sous la houlette de Fred Lénard, Julien Choffart et de François Meret, directeur sportif d'A2M.

Le soleil était de la partie et la séance s'est déroulée dans un excellent état d'esprit, ce qui est de bon augure pour les compétitions à venir.



Vie Municipale

Atelier Jeunes : Déco de la Maison des Ados



Créativité et bonne ambiance pour un projet de séjour à la clé.

4 jours pour permettre à 4 jeunes filles de faire courir leur imagination et, à la demande de l'Office Municipal des Sports, créer des fresques qui trouveront leur place à la Maison des Ados lors de Macadam Jeunesse.

Encadrées par l'équipe locale de prévention spécialisée du CMSEA et Youri Manta, intervenant spécialiste du graffiti mandaté par l'OMS, les jeunes ont expérimenté une démarche de création par l'apprentissage de cette technique particulière mais aussi par la réflexion qui amène au thème de l'œuvre de chacune : *Le Diamant* dont les rayons sont des mots de solidarité, *Follow your Heart*, *Stop au Harcèlement*, *On s'ennuie*. Cette action éducative mise en œuvre par le CMSEA s'inscrit dans le dispositif «Atelier Jeunes» qui permet aux adolescents de s'investir ensemble dans la vie de la cité et de construire un projet collectif.

Les bourses allouées pour cet atelier par la DDCS de la Moselle et le CCAS de Talange, vont contribuer au séjour parisien que nos artistes en herbe projettent de réaliser avec le CMSEA aux prochaines vacances.

Participation à la Messine

La Messine est une course organisée pour la lutte contre le cancer du sein et qui se déroule à Metz tous les ans, le 1^{er} mai.

Le CMSEA a organisé et préparé cette action avec un groupe de jeunes filles et femmes Talangeoises et au total 24 personnes ont été inscrites sous le nom d'équipe «Tchupy tchups». Les athlètes en herbe ont été mobilisées, préparées et sensibilisées à la santé par le biais du sport depuis le début de l'année et leur participation est le début d'une dynamique sportive.

Ce moment de partage, de convivialité et de solidarité leur a permis une entraide tout au long de la course. Félicitations à elles pour cette participation et à l'année prochaine !



Ville de Talange

Visite du chantier du DOJO

Débuté cette année avec une livraison prévue en cours d'année, le chantier du dojo se poursuit. M. le Sénateur-Maire, Patrick ABATE, accompagné de Conseillers Municipaux et de Julien Freyburger, Conseiller Départemental, s'est rendu sur le site du futur équipement sportif pour voir l'avancement des travaux et faire un point sur le chantier. **Quelques rappels en chiffres :**

- 900 m² de surface totale du bâtiment
- 2 aires de combats, 1 tribune de 100 places, 4 vestiaires
- 1 parking d'une cinquantaine de places prévu dans l'espace vert entre la salle de gymnastique et l'école Jean-Jacques Rousseau
- Coût de l'opération: 1 300 000 € H.T. dont 50 000 € H.T. en subventions de la Région Grand Est et 550 000 € H.T. du Département de la Moselle.



Visite à la Maison des Assistants Maternels

Patrick ABATE Sénateur-Maire, accompagné de Jean-Marc REMY, Maire de Goïn, ont visité la M.A.M. et y ont rencontré le personnel. Ensemble ils ont pu apprécier les équipements en place, qui ont tout particulièrement attiré l'attention de M. REMY. «*Pour mémoire, ce n'est ni une crèche ni une halte-garderie mais l'objectif était de regrouper sous un même toit des assistantes maternelles agréées, elles sont au nombre de quatre dans ce local de 160m² que la Municipalité avait mis à disposition.*» a tenu à préciser M. ABATE.

Suite au transfert de compétences «Petite Enfance» au niveau Intercommunal, Talange se portera candidate à la création d'une crèche dans le futur quartier des Usènes en mettant un emplacement à disposition.



Rétrospective en images



Chasse aux oeufs de l'ASOT Gymnastique



Cérémonie : «Journée de la Déportation»



Cérémonie : «Journée de la Déportation»



Concours «Des chiffres et des lettres» par le Collège «Le Breuil»



Atelier Informatique - Secteur famille du CLTEP



Vide-Grenier des Placomusophiles

Social

Plan Canicule - Santé en Danger

Préservez votre santé et aidez les personnes fragiles qui vous entourent.

Que risque-t-on quand il fait très chaud ?

L'exposition à de fortes chaleurs constitue une agression pour l'organisme.

On risque une déshydratation, l'aggravation d'une maladie chronique ou un coup de chaleur.

Comment affronter la canicule ?

- protégez-vous de la chaleur,
- rafraîchissez-vous,
- buvez et continuez à manger,
- demandez conseil à votre médecin, votre pharmacien,
- n'hésitez pas à aider et à vous faire aider.

Pour plus d'informations :

- Canicule Info Service : 0 800 06 66 66 Numéro vert (appel gratuit)
- Consulter régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France,
- Contactez votre Centre Communal d'Action Sociale pour connaître les aides disponibles (03 87 71 82 90),
- Internet : www.social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques ou www.meteo.fr

Vous avez 65 ans et/ou êtes handicapé(e), vous êtes à votre domicile isolé(e), sans entourage de proximité, pour être contacté(e) en cas d'alerte météo, vous pouvez vous inscrire :

- par téléphone au 03 87 71 82 90
- par écrit, bulletin d'inscription disponible :
 - au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.),
 - à la Mairie,
 - au Centre Médico-Social,
 - au Foyer Restaurant des Personnes Agées (FPA).

Vous connaissez une personne dans cette situation, vous pouvez l'inscrire à l'aide du bulletin.

Social



2^{EME} SALON DE L'HABITAT DE TALANGE

**DISTRIBUTION
GRATUITE**

5 AMPOULES LED

le Samedi 24 juin et le Dimanche 25 juin

de 10h à 18h
Salle Maurice Baquet
1 place des Fêtes
57525 Talange

**MUNISSEZ - VOUS DE LA COPIE DE VOTRE DERNIER
AVIS D'IMPOSITION OU DE VOTRE ATTESTATION CMU**



d'économie
d'énergie



au LIEU
DE 40€

En savoir plus sur www.myledkit.fr

0 811 690 728

ecolife
contact@ecolife-talange.fr

Intercommunalité

Mise en place d'un contrôle d'accès par badge aux déchèteries

Dans un souci constant d'améliorer les services proposés à leurs administrés, les élus de la Communauté de Communes Rives de Moselle ont décidé de mettre en place un contrôle d'accès par badge aux 4 déchèteries communautaires situées à Ennery, Maizières-lès-Metz, Richemont et Talange. Ce système doit permettre de simplifier l'accès des usagers (particuliers et professionnels du territoire), d'avoir une meilleure connaissance des apports effectués et de limiter certains abus.

Ainsi, **chaque usager, en ayant fait la demande**, recevra un badge nominatif (1 badge par foyer) à présenter au gardien lors de son arrivée en déchèterie. Les particuliers, les professionnels et les associations basés sur le territoire de « Rives de Moselle » sont concernés par ce nouveau dispositif.

Pour recevoir votre badge, vous devez remplir un formulaire disponible dès à présent au format dématérialisé sur internet à l'adresse www.rivesdemoselle.fr rubrique **Déchets**, ou au format papier dans votre mairie, en déchèterie et au siège de la Communauté de Communes.

Après transmission du formulaire rempli et des pièces complémentaires à « Rives de Moselle » (via internet, par courrier, ou en le déposant au siège), vous recevrez votre badge par la poste sous quinzaine. Pour les professionnels et les associations, l'accès en déchèterie est toujours conditionné à l'achat de bons.

Aussi, à compter du 15 juin, l'accès aux déchèteries sera refusé à tous usagers ne présentant pas de badge.

Agenda associatif

Mardi 30 mai : Animation danse à Le Tournebride d'Hayange - ATS

Mardi 6 juin : Animation danse aux Châtaigniers d'Hagondange - ATS

Jeudi 15 juin : Belote - ATS

Dimanche 18 juin à 11h : Cérémonie « Appel du 18 juin » à l'Ancien Cimetière

Mercredi 21 juin : Animation danse Fête de la Musique à Hagondange - ATS

Dimanche 25 juin : Repas dansant, Fête des bénévoles et partenaires - ATS

ATS : Animation Talange Seniors

Etat Civil

Naissances

Avril 2017

3 avril, Léi LANOU

5 avril, Emir-Han KORUYURT

22 avril, Aïssa ZAHI

29 avril, Victoria HOLSTEIN

Décès

Avril 2017

4 avril, Rosa SALVAGGIO, 81 ans

18 avril, Marcel LEDIG, 94 ans

27 avril, Hélène GRESSIN, 93 ans

Pages officielles Facebook

- Talange (@Talangeofficiel)

- Théâtre Jacques Brel (@tjb.talange)

- Regards sur la ville (@regardssurlaville)



A TALANGE - SALLE MAURICE BAQUET
SAMEDI 24 JUIN 2017 DE 10H À 18H
ET DIMANCHE 25 JUIN 2017 DE 10H À 18H

LES JOURNÉES DE LA PROPRIÉTÉ POUR TOUS

2^{ÈME} SALON DE L'HABITAT

ET DE L'ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ



DEVENIR PROPRIÉTAIRE POUR LE PRIX D'UN LOYER, C'EST POSSIBLE !

PRÉSENTATION DES DERNIÈRES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES DU SECTEUR
SOLUTIONS TECHNIQUES ET FINANCEMENT

ENTRÉE GRATUITE - RESTAURATION SUR PLACE

